

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 21 MAI 2024

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles D'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
 - Division et groupe
 - N° du match
 - Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

<u>ART 16.3</u>: Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

CS Jocassiens: Mail du 15-05-24

Pris note de votre demande de revoir la décision de la commission concernant le forfait pour votre équipe pour la rencontre de ½ finale du Challenge U14 du 12-05-24 contre Attainville Futsal.

La commission ne peut revenir sur la décision prise.

La municipalité vous a transmis le 03-05-24 l'arrêté de fermeture datant du 25-04-24.

Vous avez transmis cet arrêté le vendredi 10-05-24 à 16H43 après la fermeture du Dvof.

Le secrétariat du Dvof et la commission Futsal ne pouvant plus intervenir.

Persanaise Cfj: Mail du 17-05-24

Pris note du forfait avisé de votre équipe U14 pour la rencontre n° 27728571 du 18-05-24 contre Avicenne Asc.

CS Jocassiens: Mail du 16-05-24

Pris note de votre demande de report de la rencontre U14 n° 27728573 du 18-05-24 contre Attainville Futsal.

La commission ne peut modifier la rencontre sans l'accord du club adverse.

Montmagny Asfs: Mail du 20-05-24

Pris note de votre demande de report de la rencontre du lundi 20-05-27 contre Futsal Club VLB au lundi 27-05-24. La commission ne peut valider votre demande, celle-ci étant hors délai et les arbitres se sont déplacés à Montmagny le lundi 20-05-24.

1^{er} FORFAIT NON AVISÉ

SENIOR D2

Match n° 26571976: Futsal Club VLB 1 / St Brice FC 1 du 18-05-24

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre. Absence de l'équipe de St Brice FC 1

Futsal Club VLB 1: 5 Buts 3 Points St Brice FC 1: 0 But -1 Point

St Brice FC: amende: 30 x 3 = 90 € - (amende triplée – 3 dernières journées).

2^{ème} FORFAIT NON AVISÉ

SENIOR D2

Match n° 26571978: Gonesse RC 1 / Cergy-Pontoise FC 2 du 14-05-24

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre. Absence de l'équipe de Cergy-Pontoise Fc 2

Gonesse RC 1: 5 Buts 3 Points Cergy-Pontoise FC 2: 0 But -1 Point

Cergy-Pontoise FC: amende: 35 x 3 = 105 € - (amende triplée – 3 dernières journées).

3ème FORFAIT NON AVISÉ

SENIOR D2

Match n° 26602083: Deuil-Enghien FC 1 / Combo Futsal 2 du 20-05-24 Lecture de la feuille de match. Absence de l'équipe de Combo Futsal 2

Deuil-Enghien FC 1: 5 Buts 3 Points Combo Futsal 2: 0 But -1 Point

Combo Futsal : amende : 45 x 3 = 135 € - (amende triplée – 3 dernières journées).



MATCH PERDU PAR PÉNALITÉ

SENIOR D2

Match n° 26571968: Cergy-Pontoise FC 2 / Montigny Lvdb 1 du 20-05-24

Lecture de la feuille de match.

Match perdu par pénalité à l'équipe de Cergy-Pontoise FC 2, équipe incomplète à la 20^{ème} minute (2 joueurs) art. 40.1

du RS du DVOF.

Montigny Lvdb 1: 8 Buts 3 Points Cergy-Pontoise FC 2: 0 But -1 Point

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET <u>INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE</u>

CRITÉRIUM U14

Match n° 27728573 : Attainville Futsal C 21 / Cs Jocassiens 21 du 18-05-24 Match n° 27728572 : Asf Argenteuil 21 / Combo Futsal 21 du 19-05-24 Match n° 27728587 : Cs Jocassiens 22 / Avicenne Asc 22 du 19-05-24

CRITÉRIUM U16

Match n° 27735058: Attainville Futsal C 22 / Asf Argenteuil 22 du 18-05-24 Match n° 27725059 : Cergy-Pontoise FC 21 / Avicenne Asc 22 du 18-05-24

2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM U14

Match n° 27728583 : Sportifs de Garges 21 / Cs Jocassiens 22 du 28-04-24



FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Les Finales de Coupe Comité et CVO Futsal auront lieu le samedi 01 juin 2024 à Garges les Gonesse Gymnase Allende Néruda – 4 rue Jules Ferry – 95140 Garges Les Gonesse

Epreuve:

Ces rencontres ont une durée réglementaire de 2 x 25 mn sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : 5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.

COUPE COMITÉ FUTSAL

FINALE

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28147647	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	GOUSSAINVILLE FC 2	Samedi 01-06-24 à 13H45

COUPE CVO FUTSAL

FINALE

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28147651	AFS VAUREAL 1	SPORTIFS DE GARGES 1	Samedi 01-06-24 à 16H00

FINALES CHALLENGES U14 et U16 FUTSAL

Les Finales des **Challenges U14 et U16** Futsal auront lieu l**e samedi 25 mai à Attainville Gymnase Communal – Chemin de Mesnil Aubry – 95570 Attainville**

Epreuve:

Ces rencontres ont une durée réglementaire de 2 x 25 mn sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté**.



CHALLENGE FUTSAL U14

FINALE

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28157106	ATTAINVILLE FUTSAL C 21	AVICENNE ASC 21	Samedi 25-05-24 à 13H30

CHALLENGE FUTSAL U16

FINALE

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28157102	VÉMARS ST WITZ FC 21	CFJ PERSANAISE 21	Samedi 25-05-24 à 16H00

La commission demande aux équipes d'Attainville et de Vémars St Witz de se présenter avec la tablette club.

PLATEAU FUTSAL JEUNES

2ème APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAUX U10 des 27 et 28-04-24

Garges Djibson Asc: 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 27-04-24. Marcouville City CP 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 27-04-24. Asf Argenteuil: 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 28-04-24.

PLATEAU U8 du 04-05-24

Futsal Club VLB: 2ème appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 04-05-24.

PLATEAU U8 du 12-05-24

Asf Argenteuil : 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 12-05-24.

1^{er} APPEL FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de présence directement sur FAL



PLATEAU U8 du 04-05-24

Avicenne Asc: 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 04-05-24 à Futsal Club VLB Persanaise Cfj: 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 04-05-24 à Futsal Club VLB Ermont Ams: 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 04-05-24 à Futsal Club VLB

PLATEAU U8 du 12-05-24

Avicenne Asc: 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 12-05-24 à Asf Argenteuil Garges Djibson Asc: 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 12-05-24 à Asf Argenteuil. Marcouville City CP: 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 12-05-24 à Asf Argenteuil.

2ème APPEL FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAUX U10 des 27 et 28-04-24

Avicenne Asc: 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 27-04-24 à Garges Djibson Asc. **Futsal Club VLB**: 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 27-04-24 à Garges Djibson Asc.

PLATEAUX FUTSAL U10

lateau N°5 - Week-end des 25 et 26 Mai 2024						
Club centre	Adresse du Gymnqse	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs			
	Samedi 25 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30)					
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc (1&2)			
	Samedi 25 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30)					
Futsal Club VLB	Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel	5	Futsal Club VLB (1&2) Asf Argenteuil (1-2-3)			
	Dimanche 26 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h00)					
Avicenne Asc	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	4	Avicenne Asc (1&2) Cfj Persanaise (3&4)			
Dimanche 26 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h00)						
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	6	Les Sportifs de Garges(1&2) Persanaise Cfj (1&2) Marcouville City CP (1&2)			

Prochaine réunion Lundi 27 Mai 2024 à 18H30